

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001156-211

DATE : Le 9 septembre 2024

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

LOVENS LOUIMA
Demandeur
c.
VIDÉOTRON LTÉE
Défenderesse

JUGEMENT
(troisième suspension de l'instance)

[1] **VU** la troisième *Demande de suspension de l'instance de consentement*;

[2] **CONSIDÉRANT** l'accord des deux parties;

PAR CES MOTIFS LE TRIBUNAL :

[3] **SUSPEND** la présente instance jusqu'au **18 février 2025**;

[4] **ORDONNE** aux parties de soumettre un protocole de l'instance au plus tard le **4 mars 2025**;

[5] **SANS** frais de justice.

JG2551


LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

Me Jimmy Ernst Jr Lagûe-Lambert
Me Benjamin Polifort
Me Loran-Antuan King
LAMBERT AVOCAT INC.
Avocats de la demanderesse

Me Adam J. Beauregard
Me Laurence Ste-Marie
WOODS S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse

Date d'audience : Sur dossier